

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Granvelle
Ecoles maternelle et élémentaire
Besançon (Doubs - 25)**

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

N° 0250254R_0251609N_RT2

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Granvelle
Ecoles maternelle et élémentaire
Besançon (Doubs - 25)**

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

N° 0250254R_0251609N_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
Vérificateur/ Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école maternelle (ETS n°0250254R) et l'école élémentaire publique Granvelle (ETS n°0251609N) sont localisées au n°10 rue Granvelle à Besançon, dans le département du Doubs (25). Cet établissement accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la contiguïté du groupe scolaire avec un ancien site industriel (BASIAS FRC2500498- Horlogerie – atelier de galvanoplastie) et conclu à des potentialités d'exposition par inhalation de substances volatiles, dans l'air intérieur des bâtiments, issues du site BASIAS contigu situé en amont hydraulique de l'établissement scolaire.

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'a pas été retenu du fait que le groupe scolaire n'est pas superposé au site BASIAS FRC2500498 et que l'activité de ce dernier n'est pas susceptible de générer de dépôts atmosphériques.

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise du site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'a pas été retenue.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont été menées sur le milieu « air » via des prélèvements d'air du sol à 1 mètre de profondeur en 5 points autour des bâtiments de l'école. Le programme prévisionnel défini à l'issue de la phase 1 a été adapté car la réalisation de prélèvement d'air sous dalle n'a pas été possible en raison des incertitudes sur les tracés des réseaux enterrés traversant la dalle des bâtiments.

Les substances recherchées sont les substances volatiles associées aux activités recensées sur le site BASIAS contigu à l'ETS.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM,

ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les résultats ont indiqué la présence de tétrachloroéthylène en 1 seul point (à proximité de la salle polyvalente). La concentration mesurée en ce point reste inférieure à la borne basse de l'intervalle de gestion défini dans le guide de gestion des résultats des diagnostics. Les autres composés recherchés n'ont pas été quantifiés.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers du groupe scolaire dans sa configuration actuelle.

Ainsi, nous proposons de classer **les écoles maternelle et élémentaire Granvelle à Besançon (ETS n°0250254R_0251609N) en catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »**

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».